

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION - Pèlerin en hôtel

Pèlerinage diocésain à Lourdes - 17 AU 22 août 2026 (6 JOURS - 5 NUITS)

À compléter et à retourner avant le 14 juillet

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Père ☐ Frère ☐ Sœur

Nom		Prénom	
Mail		Date de Naissance	
Téléphone		Nationalité	
Adresse			
Ville		CP	

Je viens à Lourdes pour la première fois ☐

PERSONNE HORS PÈLERINAGE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE PENDANT LE SÉJOUR (OBLIGATOIRE)

Nom/Prénom		Téléphone		Lien de parenté	
------------	----------------------	-----------	----------------------	-----------------	----------------------

SERVICE ET SOLIDARITÉ

☐ ANGE GARDÉ : de temps en temps, j'ai besoin d'aide (un bras pour me soutenir, m'accompagner à une célébration...)

☐ ANGE GARDIEN : je me mets à disposition pour aider des personnes dans le besoin

J'accepte de me mettre au service avant ou après le pèlerinage :

- ☐ logistique
- ☐ servants d'autel (je dois apporter mon aube)
- ☐ faire chanter l'assemblée
- ☐ chorale
- ☐ musicien (instrument facilement transportable) :
- ☐ photographe

SANTÉ

Pathologie(s) à signaler en cas d'urgence :

Allergie(s) alimentaire(s) à signaler pour les repas :

TRANSPORT

☐ en car au départ de : ☐ Auxerre ☐ Charmoy* ☐ Sens ☐ Avallon*

☐ propres moyens : - 100 € (une place de parking à l'hôtel est possible (coût 75 € à régler à l'hôtel) ☐ oui ☐ non

* départ soumis au nombre de personnes inscrites

RÈGLEMENT

Pèlerin + 30 ans	Prix	
Hôtel "La Solitude"****	700 €	+
Je désire une chambre : ☐ individuelle (supplément) ☐ 2 lits twin ☐ couple Je désire partager la chambre avec Attention : à défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée.	200 € inclus inclus	+
Sous total		
Pèlerin 18/30 ans		
Hôtel "L'Arbizon" (confort auberge de jeunesse)	350€	
Je désire une chambre : ☐ 2 lits twin ☐ 3 lits Je désire partager la chambre avec Attention : à défaut, j'accepte de loger avec la personne que vous m'aurez indiquée.	inclus inclus	
Sous total		
Transport ☐ car ☐ propres moyens	inclus - 180€	-
TOTAL DÛ		

Modalités de paiement

- ☐ chèque ☐ virement
☐ espèces
☐ en une seule fois
☐ en plusieurs fois (chèque uniquement)

Acompte obligatoire: 250 €

Solde réglé par chèque, en indiquant les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois (jusqu'au 25 juillet 2026). Le chèque d'acompte sera encaissé dès réception du bulletin d'inscription. La totalité du paiement devra être réglée avant le 25 juillet 2026.

Pour le(s) chèque(s)

à l'ordre de la "Direction des pèlerinages"

Pour le virement

Indiquer "LOUA- Nom du pèlerin" dans le libellé

IBAN: FR38 3000 2087 6300 0046 0141 V47

BIC: CRLYFRPPXXX

Domiciliation: EEST SDC Dijon N40

Association diocésaine

7, rue Française - 89000 Auxerre

Prestation hôtelière

- Hôtel La Solitude**** : hôtel tout confort avec ascenseur et piscine. situé en face de K'Accueil Marie Saint-Frai et à 6 min à pied de la Grotte (parcours plat)
- Hôtel L'Arbizon : style auberge de jeunesse, sans ascenseur, situé à 15 min à pied de l'Accueil Marie Saint-Frai et à 20 min à pied de la Grotte (parcours vallonné de plus d'1 km)

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PÈLERINAGE

1. Tarifs et Modalités de Paiement

- Acompte**: un versement initial de 250 € minimum est requis à l'inscription, par chèque (à l'ordre de la Direction diocésaine des Pèlerinages) ou virement bancaire (RIB fourni au recto, avec justificatif obligatoire).
- Solde**: à régler au plus tard un mois avant le départ (20 juillet 2026). Tout retard de paiement entraînera l'annulation automatique du contrat et l'application de pénalités.
- Paiement échelonné**: vous pouvez envoyer plusieurs chèques datés du jour de leur émission (toute autre date est illégale). Ces chèques seront encaissés progressivement, entre le 14 et le 17 du mois, avec une date limite au 25 juillet 2026 (indiquez les mois d'encaissement souhaités au dos).

2. Révision des Prix

- Le prix est calculé** sur la base de 300 participants minimum et des tarifs en vigueur au 18/02/2026. Conformément aux articles L.211-12, R.211-8 et R.211-9 du Code du Tourisme, il pourra être révisé (à la hausse ou à la baisse) un mois avant le départ en cas de variation des coûts de transport (carburant), taxes ou devises.
- Hausse supérieure à 8 %**: vous recevrez une notification détaillée sous 20 jours, avec option d'accepter, de refuser, ou de résilier sans frais en l'absence de réponse.



Suite du bulletin au dos

3. Assurance

- **Multirisque “rapatriement” incluse**: vous pouvez la refuser en fournissant une copie complète de votre assurance personnelle couvrant les mêmes risques.

4. Conditions d'Annulation

Par le pèlerin

- **Force majeure** (maladie, décès): remboursement intégral sur présentation de justificatifs.
- **Sans force majeure**:
 - jusqu'au 20 juillet 2025 (21 jours avant le départ): pénalité fixe de 150 € par place annulée.
 - à partir du 2 août 2025 (14 jours avant): pénalité fixe de 250 € par place annulée.
 - à partir du 12 août 2025 (4 jours avant): pénalité fixe de 350 € par place annulée.

Par la Direction diocésaine

- Le pèlerinage sera annulé si moins de 200 participants sont inscrits 20 jours avant le départ. En ce cas, vous serez intégralement remboursé.

5. Services inclus/non inclus

- **Compris**: transport en car aller-retour, pension complète (du dîner du 17/08 au dîner du 21/08), accès au Sanctuaire, livret du pèlerin et prise en charge partielle du coût du pèlerinage pour les prêtres accompagnateurs, les frais généraux.
- **Non compris**: boissons, cafés et dépenses personnelles.

6. Informations pratiques

- **Conformité légale**: organisé selon les articles L.211-1, L.211-2, L.211-12 du Code du Tourisme, sous l'agrément Atout-France du directeur.
- **Détails du voyage**: horaires et lieux de rendez-vous communiqués par courriel personnel avant le départ.

7. Mobilité et participation

Je confirme que ma condition physique me permet de suivre le groupe lors des marches et des temps debout.

Si je suis dans l'impossibilité de continuer (fatigue, douleurs, etc.), j'accepterai de me reposer au lieu d'hébergement.

ATTESTATION DU PARTICIPANT

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance et accepté:

- Le programme et des informations générales à conserver;
- Le Bulletin d'inscription répondant aux exigences de l'article R. 211 4 du Code du Tourisme;
- Des Conditions Générales de Participation (CGP), consultables au bureau du Service diocésain des Pèlerinages ou en ligne sur: www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp

Je déclare par ailleurs

être âgé(e) de plus de 18 ans et pleinement capable de signer ce formulaire en mon nom propre.

Autorisation pour le traitement des données / Droit à l'image

Attention de ne pas oublier de cocher les cases correspondantes à votre choix.

J'autorise ☐ Je n'autorise pas ☐ - le service diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Sens à utiliser mes coordonnées courriels, postales et téléphoniques dans le cadre de l'organisation du pèlerinage.

J'accepte d'être pris en photos ou d'apparaître sur des vidéos et j'accepte leur publication sur tous les supports de communication du diocèse de Sens-Auxerre: ☐ oui ☐ non (fournir une photo individuelle pour permettre l'identification et le floutage)

Gabriel Valdivieso

Direction des pèlerinages du diocèse de Sens-Auxerre

Fait à Le
Signature
(précédée de la mention
“bon pour accord”)